



AMBASSADE DE SUISSE

Réf.: 380.0 - QJ/se

R.P. No 1

ABIDJAN 01, le 30 janvier 1984	
an 01 B. P. 1914	
Datum	9/2
Visa	3
EDA	
Ref. p. A. 21. 31.	

Le NIGER, un modèle pour le Sahel

A Niamey, on peut se promener seul la nuit dans les rues sans peur de se faire attaquer. A Abidjan, c'est devenu très risqué.

Au Niger, il y a partout sur les routes des barrages de police, mais les policiers ne font que contrôler les véhicules. En Côte d'Ivoire, les automobilistes sont très souvent arrêtés par des policiers, mais ils ne peuvent repartir qu'après avoir laissé un "cadeau".

A Niamey, il y a un musée qui est l'un des plus beaux d'Afrique et une magnifique illustration de tous les aspects de ce pays (paléontologie, peintures rupestres, faune, coutumes, artisanat). A Abidjan, les principales pièces du musée ont disparu depuis longtemps et ont été remplacées par des copies.

On ne peut s'empêcher de faire des comparaisons quand on est accrédité dans des pays si différents. Il faut dire qu'au Niger la sécurité et l'ordre règnent, la corruption est très peu répandue et le pays se retrouve dans son identité nationale si bien évoquée par le musée de la capitale.

Lorsque le lieutenant colonel Seyni Kountché avait pris le pouvoir, le 15 avril 1974, c'était pour mettre fin à la corruption du régime d'Hamani Diori qui, au pire moment de la famine dans le Sahel, avait laissé fleurir dans sa famille et dans son entourage une spéculation effrénée sur les céréales et produits alimentaires. En même temps, les relations privilégiées avec la France, qu'Hamani Diori avait cultivées, furent ramenées à des relations ordinaires et la garnison militaire française fut chassée. Kountché mit aussi fin au monopole que la France s'était arrogé sur l'extraction de l'uranium nigérien.



Pendant les dix années qui suivirent et jusqu'à présent, Kountché, qui est entre-temps devenu général de brigade (janvier 1983), a imperturbablement suivi cette ligne de conduite. La corruption est impitoyablement réprimée: on a annoncé récemment que le maire de Niamey avait été "appelé à d'autres fonctions"; en fait il avait passé directement en prison pour avoir essayé de s'enrichir illégalement. La police a fait récemment une descente dans les cafés pendant les heures de travail. Tous les fonctionnaires qui y ont été trouvés ont été licenciés et leurs noms ont été publiés dans le journal.

A la faveur de remaniements ministériels fréquents, dont le dernier a eu lieu le 14 novembre 1983, les militaires ont peu à peu été retirés du gouvernement. Le Président est en fait le seul qui subsiste, mais, comme il le dit, cela ne signifie pas que les militaires veuillent se soustraire à leurs responsabilités. De plus, il y a, depuis le début de 1983, un premier ministre qui a pour tâche d'animer le pouvoir exécutif et de coordonner les activités interministérielles.

Le premier premier ministre Oumarou Mamane, a été nommé le 3 août 1983 président du Conseil National de la Société de développement, ce qui en fait le deuxième personnage de l'Etat, car la mise en place de cette Société de développement, qui pourra devenir une institution tout à fait originale, est la tâche prioritaire à laquelle s'attache les autorités.

"Nous voulons que les populations elles-mêmes prennent conscience de leurs problèmes et cherchent à les résoudre", m'a dit le Chef de l'Etat. "Il ne faut plus qu'elles attendent toujours tout de l'Etat. Cela implique qu'une grande part du pouvoir reviendra aux autorités locales. Dans quelques années, les ambassadeurs étrangers devraient pouvoir aller discuter directement avec les autorités locales des problèmes qui les intéressent. Nous allons d'abord élaborer une charte nationale qui définira les grands principes de l'organisation et de l'Etat nigériens. Ce document sera plus important que la Constitution qui viendra après parce que les gens ne comprennent pas bien ce que représente vraiment une Constitution".

En fait, pendant mon récent séjour à Niamey, la Commission de la Charte Nationale a été officiellement installée. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, M. Oumarou Mamane a déclaré que l'élaboration de la Charte devrait se faire en plusieurs étapes :



- d'abord examiner les effets de la colonisation et du système nigérien jusqu'en 1974: "De la période coloniale, votre étude retiendra entre autres les effets pernicioeux d'une organisation administrative et territoriale imposée pour satisfaire les desseins de l'exploiteur, la mise en oeuvre d'une économie de pillage et de ponction basée sur la traite arachidière. Au plan politique, il sera nécessaire de faire le diagnostic clair des tentatives de désunion entreprises par le colonialisme par la création de partis politiques inféodés à la métropole...",
- ensuite, il faudra établir le bilan de ce qui a été réalisé depuis 1974: le développement de la production agricole et animale pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, le développement des secteurs entraînants de l'économie (mines et industries), la construction d'infrastructures de communications, la politique hydraulique, l'organisation de la vie culturelle, le recours à la consultation, à la concertation et à la participation,
- finalement, viendra l'élaboration de la Charte. "Une charte, c'est d'abord une optique fondamentale qui affirme la souveraineté de la Nation et détermine la voie choisie par le peuple pour organiser son avenir". Les rapports avec l'étranger, le rôle des forces armées dans la société de développement, la politique de l'éducation, la politique culturelle, la place de l'Islam, le statut de la femme seront étudiés et pris en considération. "A ce débat, où la liberté d'expression doit être une constante, seront conviés tous les Nigériens sans exclusive aucune".

L'avant-projet de charte ainsi élaboré sera soumis au Conseil National de la Société de développement, puis "popularisé" pour que chaque citoyen puisse en prendre connaissance et le discuter. Après cela, la Commission amendera son projet et le soumettra à nouveau au Conseil qui le transmettra au Chef de l'Etat qui pourra alors le proposer à la sanction du peuple.

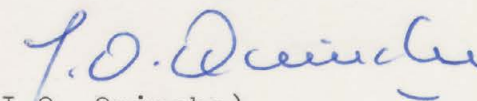
On peut évidemment se demander si l'effort de décentralisation projeté pourra réellement être mis en pratique étant donné l'immensité du pays, la précarité des télécommunications, les résistances de l'administration. Mon collègue américain, qui connaît bien le Niger pour y avoir été ingénieur des mines, a quelques doutes, mais il admet que l'idée de la Société de développement a fait son chemin depuis deux ans qu'il est là. C'est, en tout cas, un modèle original qui est ainsi proposé avec, comme idée dominante, celle d'un consensus national; et ce modèle, les pays voisins le suivent avec attention.



Cela étant, la tentative de putsch du 3 octobre 1983 apparaît de plus en plus comme une péripétie. La majorité de mes collègues pensent que ce n'était qu'une affaire purement interne. Il n'y a que le Français qui croie qu'il y a eu une interférence libyenne, mais il semble qu'elle aurait été dénoncée depuis longtemps si elle avait réellement existé. Il faut espérer que d'autres tentatives de coup ne viendront pas remettre en cause le mouvement de démocratisation "à la nigérienne". Pour certains observateurs, le coup d'Etat au Nigéria pourrait lui être néfaste.

En attendant, le Niger a quasiment atteint l'auto-suffisance alimentaire (déficit en 1983: 38'000 t.). Le cheptel a même dépassé ses niveaux d'avant la sécheresse des années 70, ce qui, en soi, comporte un risque en raison des dégâts énormes causés par les troupeaux. Enfin, il semble que le pays soit moins atteint par la sécheresse actuelle que ses voisins: certaines régions sont sinistrées mais pas toutes. A cause des distances énormes, cela cause des problèmes d'approvisionnement. "Voyez-vous" m'a dit le Chef de l'Etat "mon pays est beaucoup trop immense et je redoute maintenant davantage les problèmes économiques que les menées libyennes".

L'Ambassadeur de Suisse :


(J.O. Quinche)